

Incendies en Gironde et dans les Landes : protéger sa santé face aux fumées

Recommandations lors d'expositions aux fumées :

L'impact sanitaire des fumées est assimilable à celui d'un pic de pollution intense. Vous pouvez vérifier les indicateurs de qualité de l'air sur le site : [Atmo Nouvelle-Aquitaine](https://atmo-nouvelle-aquitaine.fr)

En cas d'exposition aux fumées ou de qualité de l'air très dégradée, il est fortement recommandé de :

- **Limitier les déplacements** et le temps passé à l'extérieur,
- **Garder les portes et fenêtres fermées** et n'aérer que lorsque les conditions le permettent,
- Éviter si possible les **activités en plein air**,
- **Porter un masque de protection filtrant** type FFP2 ou FFP3 si activité physique ou prolongée en extérieur. Cette protection sera adaptée en fonction des autres expositions professionnelles,
- **Rester attentif aux personnes à risque** (les femmes enceintes, les seniors, les personnes souffrant de maladies respiratoires dont l'asthme, cardiovasculaires ou d'autres maladies chroniques).

Des situations de travail peuvent augmenter le risque de présenter des effets respiratoires ou cardiovasculaires comme la déshydratation, le travail physique, le travail à la chaleur, la fatigue, le stress, ...



Les incendies peuvent dégager d'importants panaches de fumées qui peuvent s'étendre à distance et impacter votre activité.

L'inhalation des fumées peut provoquer :

- des effets respiratoires (toux, irritations de la gorge, difficultés à respirer)
- des effets au niveau cardiaque



Recommandations pour le nettoyage des poussières, cendres et suies :

- Éviter tout contact direct de la peau avec la suie, les cendres et les poussières,
- Ne pas utiliser d'aspirateur ménager, ainsi que tout souffleur, tout nettoyeur haute pression (type karcher) ou balayage à sec pouvant mettre en suspension des particules,
- Nettoyer les surfaces à l'eau uniquement : lingettes humidifiées pour les objets et meubles de la maison et serpillères humides pour les sols,
- Porter des gants, une tenue adaptée et un masque FFP2 lors des opérations de nettoyage,
- Se laver les mains à l'eau et au savon après retrait des gants.

Votre médecin du travail et son équipe sont là pour vous accompagner dans la prévention des risques pour vos salariés.

Les bons gestes en cas de symptômes :

- **Symptômes irritatifs cutanés ou oculaires** : rincez à l'eau claire (yeux, visage, peau).
- **En cas de symptômes persistants** (respiratoires ou autres manifestations inhabituelles) : contacter un médecin généraliste.
- **En cas de signe de détresse grave** : contacter le 15.